



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET UNIVERSITAIRE

La Ministre

NOTE CIRCULAIRE N°002/MINESU/CAB.MIN/SASMT/MMK/CDM/2024
DU 27/08/2024 A L'ATTENTION DES CHEFS DES ETABLISSEMENTS
PUBLICS ET PRIVÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET UNIVERSITAIRE

**CONCERNE : DELAI DE GRACE POUR LA TRANSMISSION DU FORMULAIRE
D'EVALUATION A MI-PARCOURS DU SYSTEME LICENCE-
MAITRISE-DOCTORAT « LMD ».**

Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissements,

Consécutivement à la Note Circulaire n°002/MINESU/CAB.MIN/SASMT/CDM/2024 du 10/08/2024 portant lancement des travaux d'évaluation à mi-parcours du Système Licence-Maîtrise-Doctorat «LMD», et à la transmission du formulaire mis à la disposition de tous les Etablissements, par le lien : https://minesu.gouv.cd/?evaluation_LMD, il y a lieu de rappeler que l'auto-évaluation, à mener par le Comité de Pilotage propre à chaque Etablissement, doit déjà avoir été accompli par le remplissage dudit formulaire.

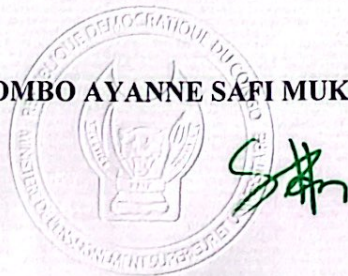
A ce jour, il sied de relever que le délai imparti tant pour les travaux que le retour dudit formulaire est largement dépassé, du fait des éventuels impératifs techniques liés à la logistique. Cependant, la contrainte « temps » demeure l'enjeu majeur.

De ce fait, il est accordé un délai de grâce pour la transmission dudit formulaire dûment rempli **fixé au samedi 31 août 2024 à 23h59'** précises.

Dépassé ce délai, les Chefs d'Etablissements défaillants s'exposeront à des mesures contraignantes qui seront prises à leur endroit.

Fait à Kinshasa, le 27 AOÛT 2024

Prof. Dr SOMBO AYANNE SAFI MUKUNA Marie-Thérèse



Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire (ESU) : 6-8, Boulevard Colonel TSHATSHI
B.P. 5429 KINSHASA/GOMBE, RDC
Contact : +243 898951105 ; +243 810190608 ; E-mail : cabetesurs_rdc@yahoo.fr